

Règlement du concours CLIC2SAFE 2023

- Le concours est mis en place par les 2 partenaires, l'Asbl Partageons Nos Routes et le Réseau Bistrot de Terroir®, à l'attention de toute personne âgée de plus de 18 ans en date du 1^{er} juillet 2023 (inclus). Il se déroule du 1^{er} juillet 2023 au 30 septembre 2023, à minuit.
- Le participant s'engage
 - o A scanner le QR code disponible sur les supports de l'action (affiches, sets de table, sous-bocks et pages Facebook des partenaires).
 - o A répondre aux 3 questions proposées par le formulaire en ligne : une question se rapportant à l'asbl Partageons Nos Routes, une question se rapportant au réseau Bistrot de Terroir® et une question subsidiaire.
 - o A remplir en intégralité ses coordonnées.
 - o A marquer son accord sur le présent règlement sur le formulaire du concours en ligne.
- Les participations au concours sont illimitées.
- Au terme de chaque mois (à savoir le 1^{er} août, le 1^{er} septembre et le 1^{er} octobre 2023), un gagnant, ayant dûment complété le formulaire en ligne jusqu'à la veille minuit et ayant correctement répondu aux 3 questions, sera désigné. Il sera contacté personnellement via ses coordonnées communiquées dans le formulaire. Chaque gagnant recevra, par courrier postal, un bon d'achat d'une valeur de 50 € à faire valoir dans l'établissement Bistrot de Terroir® de son choix, situé en Province de Luxembourg et participant à l'action (*). Ce bon sera valable jusqu'au 31/12/2023. En cas d'égalité, un tirage au sort sera effectué parmi les participants. Aucune réclamation n'est possible.
- En application du Règlement Général sur la Protection des Données, (RGPD), les partenaires s'engagent à n'utiliser les coordonnées des participants que dans le cadre du présent concours.
- Les partenaires se réservent le droit d'écourter, de proroger, d'annuler ou de reporter le concours si les circonstances les y obligent. La responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée de ce fait.

(*) Liste des établissements participant à l'action Clic2Safe 2023 :

Chalet Royal – Marenwez 1 – 6600 BASTOGNE

La Brasserie Ardennaise – Place aux Foires 22 – 6940 DURBUY

Au Cœur de la Gaume – Rue Dr. Hustin 51 – 6760 ETHE

L'Enfant Gâté – Rue de Luxembourg 13 – 6720 HABAY-LA-NEUVE

Aux Petits Bouchons – Rue de Bravy 33 – 6887 HERBEUMONT

Le Jacquemart – Rue Simon 1 – 6990 HOTTON

Bar à Goûts – Rue Neuve 30 – 6810 JAMOIGNE

Le Relais – Rue du Vicinal 38 – 6960 MANHAY

Le Pali – Place de la Gare 1 – 6850 PALISEUL

La Forgerie – Place du Centenaire 3 – 6820 SAINTE-CECILE

Pêcherie des Trois Ponts – Rue des Trois Ponts 44 – 6680 STE-ODE

Les Lanternes – Place A. Soreil 6 – 6940 WERIS

Le St-Hu'BAR – Place de l'Abbaye 9 – 6870 SAINT-HUBERT